



Bulletin n°28 du 17 septembre 2024
Dernier bulletin de campagne 2024

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE

Pépins : Pommés – Poires

Ravageurs

Carpocapse : Fin de vol de G2, vers la fin des éclosions de G2 , aucune capture.

Petite tordeuse des fruits : Aucune capture.

Eulia : Faible pression.

Capua : Aucune capture.

Pandemis : Diminution des captures.

Tordeuse rouge des bourgeons : Aucune capture.

Tordeuse verte des bourgeons : Aucune capture.

Sésie : Aucune capture.

Zeuzère : Aucune capture.

Cossus gâte-bois : Aucune capture.

Pathologies

Tavelure : conditions relativement favorables aux repiquages.

Maladies de conservation : monilioses observées en verger.

Noyaux : Prunes – Cerises

Ravageurs

Carpocapse des prunes : Aucune capture.



Crédit photographique FREDON Hauts-de-France

Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Carpocapse adulte

Etat des lieux en parcelle :

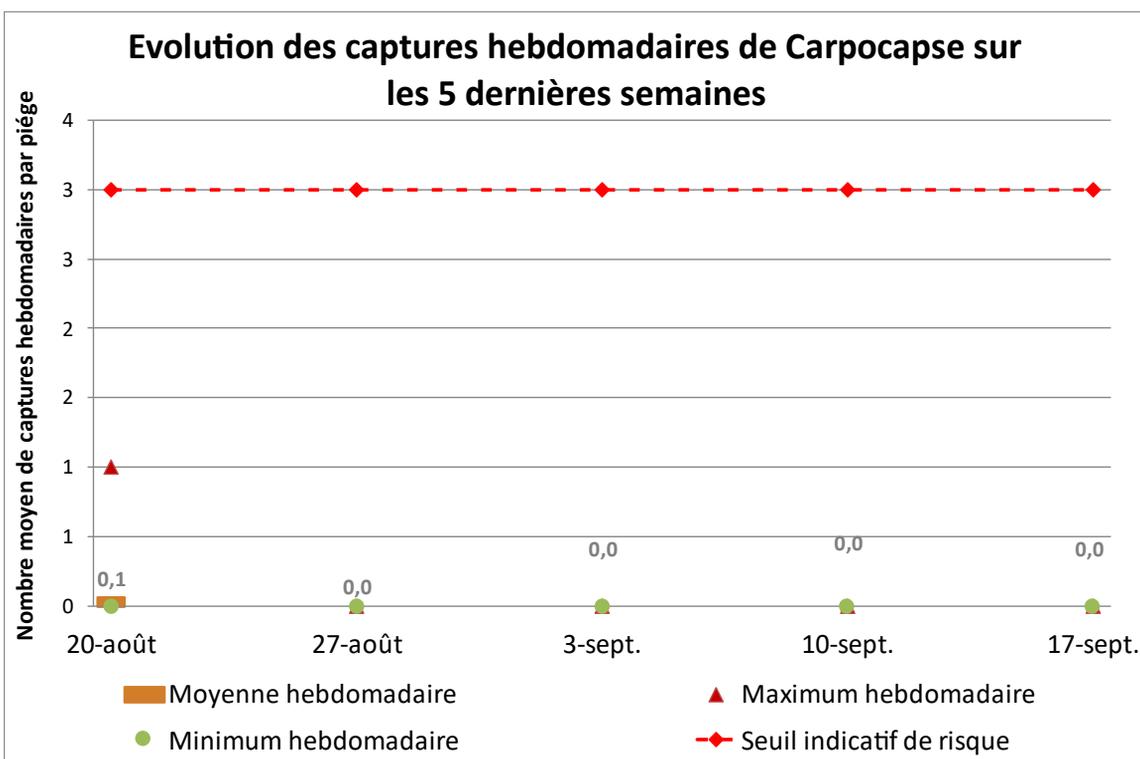
- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Pour un monitoring précis du vol de deuxième génération (G2), il est recommandé de suivre les pièges à phéromones jusqu'à la récolte ;
- La stratégie de protection concerne la G2 sur l'ensemble des secteurs.

**Seuil indicatif de risque :**

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha.

Accouplements



Etat des lieux en parcelle :

- Conditions favorables aux accouplements sur l'ensemble des secteurs jusqu'au 8 septembre ;
- Conditions généralement peu favorables aux accouplements à partir 9 septembre dû aux températures plus fraîches ;
- Périodes de référence sélectionnées : **7-8 septembre et 15-16 septembre.**

Analyses des risques :

- Au cours des deux dernières semaines, aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés et relevés régulièrement afin de comparer les captures aux conditions d'accouplements.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	03/09/2024	04/09/2024	05/09/2024	06/09/2024	07/09/2024	08/09/2024	09/09/2024	10/09/2024	11/09/2024	12/09/2024	13/09/2024	14/09/2024	15/09/2024	16/09/2024
Flandre Maritime (59)	Green													
Flandre Intérieure (59-62)	Green													
Lille Sud (59)	Green													
Montreuillois (62)	Green													
La Bassée (59)	Green													
Hainaut (59)	Green													
Abbevillois (80-62)	Green													
Arrageois (62)	Green													
Cambrésis (59)	Green													
Avesnois (59)	Green													
Amiénois (80)	Green													
Thiérache (59-02)	Green													
Picardie Verte (80-60)	Green													
Neslois (80-60-02)	Green													
St Quentinnois (02)	Green													
Laonnois (02)	Green													
Montdidérien (80-60)	Green													
Soissonnais (60-02)	Green													
Senlisien (60)	Green													
Omois (02)	Green													

Seuil indicatif de risque :

- Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables

Eclotions



Etat des lieux en parcelle :

- De nouvelles **pontes** sont désormais **écloses** ;
- Les prochaines éclosions sont attendues à partir du **21 septembre**.

Gestion des risques :

- Il est important de suivre les pièges à phéromones afin d'identifier au mieux les périodes à risque ;
- Les prochains bulletins annonceront l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements	Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements	Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du 18-août au 19-août	2-sept.	Amiénois (80)	du 18-août au 19-août	02-sept
	du 25-août au 26-août	9-sept.		du 25-août au 26-août	15-sept.
	du 01-sept au 2-sept.	21-sept.		du 01-sept au 2-sept.	24-sept
Flandre Intérieure (59-62)	du 18-août au 19-août	2-sept.	Thiérache (59-02)	du 18-août au 19-août	2-sept.
	du 25-août au 26-août	9-sept.		du 25-août au 26-août	11-sept
	du 01-sept au 2-sept.	23-sept.		du 01-sept au 2-sept.	24-sept.
Lille Sud (59)	du 18-août au 19-août	1-sept.	Picardie Verte (80-60)	du 18-août au 19-août	02-sept
	du 25-août au 26-août	9-sept.		du 25-août au 26-août	14-sept.
	du 01-sept au 2-sept.	22-sept.		du 01-sept au 2-sept.	23-sept
Montreuillois (62)	du 18-août au 19-août	2-sept.	Neslois (80-60-02)	du 18-août au 19-août	1-sept.
	du 25-août au 26-août	15-sept.		du 25-août au 26-août	09-sept
	du 01-sept au 2-sept.	25-sept.		du 01-sept au 2-sept.	22-sept.
La Bassée (59)	du 18-août au 19-août	1-sept.	St Quentinnois (02)	du 18-août au 19-août	02-sept
	du 25-août au 26-août	8-sept.		du 25-août au 26-août	9-sept.
	du 01-sept au 2-sept.	22-sept.		du 01-sept au 2-sept.	23-sept
Hainaut (59)	du 18-août au 19-août	1-sept.	Laonnois (02)	du 18-août au 19-août	1-sept.
	du 25-août au 26-août	8-sept.		du 25-août au 26-août	09-sept
	du 01-sept au 2-sept.	22-sept.		du 01-sept au 2-sept.	22-sept.
Abbevillois (80-62)	du 18-août au 19-août	1-sept.	Montdidérien (80-60)	du 18-août au 19-août	01-sept
	du 25-août au 26-août	9-sept.		du 25-août au 26-août	9-sept.
	du 01-sept au 2-sept.	22-sept.		du 01-sept au 2-sept.	02-sept
Arrageois (62)	du 18-août au 19-août	2-sept.	Soissonnais (60-02)	du 18-août au 19-août	01-sept
	du 25-août au 26-août	15-sept.		du 25-août au 26-août	9-sept.
	du 01-sept au 2-sept.	24-sept.		du 01-sept au 2-sept.	24-sept
Cambrésis (59)	du 18-août au 19-août	1-sept.	Senlisien (60)	du 18-août au 19-août	1-sept.
	du 25-août au 26-août	8-sept.		du 25-août au 26-août	09-sept
	du 01-sept au 2-sept.	22-sept.		du 01-sept au 2-sept.	23-sept.
Avesnois (59)	du 18-août au 19-août	1-sept.	Omois (02)	du 18-août au 19-août	01-sept
	du 25-août au 26-août	9-sept.		du 25-août au 26-août	9-sept.
	du 01-sept au 2-sept.	2-sept.		du 01-sept au 2-sept.	23-sept.

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions
 AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Générations

Etat des lieux G1 :

- Fin des **émergences de G1** : **100%** sur tous les secteurs ;
- Fin des **éclosions de larves de G1** : **100%** sur tous les secteurs ;



Analyse des risques G1 :

- **Plus aucune éclosion n'est attendue sur la région.**

Gestion des risques G1 :

- La **stratégie de gestion** doit être **orientée sur la G2.**

Etat des lieux G2 :

- Prévisions de **l'importance du vol de G2** (selon la modélisation) : de **11 à 46%** de la population finale de G1 selon les secteurs ;
- **Fin des émergences des adultes de G2** : **25 % en moyenne** (min 11%, max 46%) ;
- **Vers la fin des éclosions de larves de G2** : **25 % en moyenne** (min 10%, max 45%).

Analyse des risques G2 :

- Le **vol de G2 est terminé** sur l'ensemble des secteurs selon la modélisation ;
- Les **éclosions de larves de G2** sont **toujours en cours** sur certains secteurs plus tardifs ;
- Maintenir la surveillance des pièges permettra d'affiner la stratégie.

Gestion des risques G2 :

- La **stratégie de gestion** concerne désormais la **G2** ;
- Dans les secteurs en protection directe, la stratégie de protection pour la G2 devra impérativement prendre en compte une **alternance de famille chimique ou de souche** afin de limiter les risques d'apparition de résistance.

Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de début de G2 calculs manuels	Prévision de début de G2	Prévision du % total de population de G2 à émerger	% d'émergence des adultes de G2	Prévision de début d'éclosion de G2	% d'éclosion de larves de G2
Flandre Maritime (59)	100%	100%	06-août	11-août	14%	14%	23-août	14%
Flandre Intérieure (59-62)	100%	100%	02-août	07-août	21%	21%	18-août	21%
Lille Sud (59)	100%	100%	30-juil	03-août	27%	27%	15-août	27%
Montreuillois (62)	100%	100%	09-août	13-août	11%	11%	30-août	10%
La Bassée (59)	100%	100%	27-juil	31-juil	34%	34%	12-août	34%
Hainaut (59)	100%	100%	30-juil	03-août	29%	29%	13-août	29%
Abbevilleois (80-62)	100%	100%	31-juil	05-août	22%	22%	18-août	22%
Arrageois (62)	100%	100%	06-août	11-août	13%	13%	27-août	12%
Cambrésis (59)	100%	100%	30-juil	03-août	27%	27%	14-août	27%
Avesnois (59)	100%	100%	31-juil	05-août	25%	25%	15-août	25%
Amiénois (80)	100%	100%	06-août	11-août	13%	13%	27-août	12%
Thiérache (59-02)	100%	100%	06-août	10-août	15%	15%	25-août	14%
Picardie verte (80-60)	100%	100%	02-août	06-août	21%	21%	18-août	20%
Neslois (80-60-02)	100%	100%	29-juil	01-août	32%	32%	12-août	32%
St Quentinnois (02)	100%	100%	31-juil	04-août	25%	25%	15-août	25%
Laonnois (02)	100%	100%	30-juil	03-août	29%	29%	14-août	29%
Montdidérien (80-60)	100%	100%	28-juil	01-août	35%	35%	12-août	35%
Soissonnais (60-02)	100%	100%	30-juil	03-août	30%	30%	13-août	30%
Senlisien (60)	100%	100%	23-juil	28-juil	46%	46%	08-août	45%
Omois (02)	100%	100%	27-juil	31-juil	37%	37%	11-août	37%

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Petite tordeuse des fruits adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

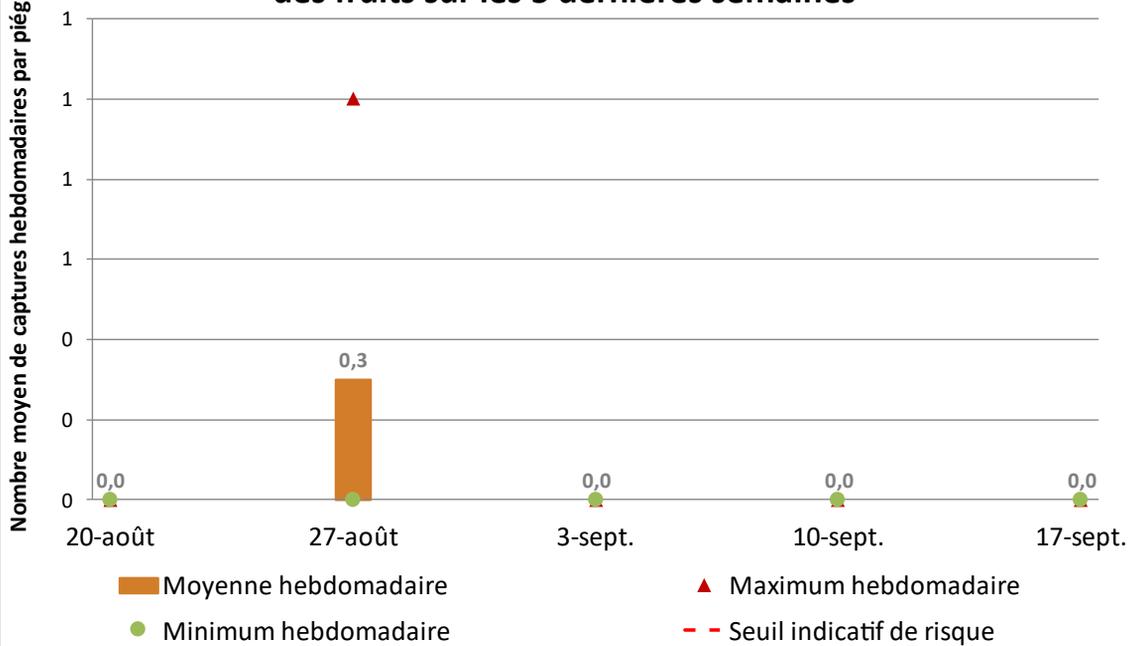
Analyses des risques :

- Aucune capture, risque relativement faible.

Gestion des risques :

- Pour un monitoring précis du vol, il est recommandé de suivre les pièges à phéromones jusqu'à la récolte ;
- Soyez attentif aux dégâts sur fruits afin d'évaluer la pression du ravageur et envisager une stratégie de lutte l'an prochain.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Eulia

Etat des lieux en parcelle :

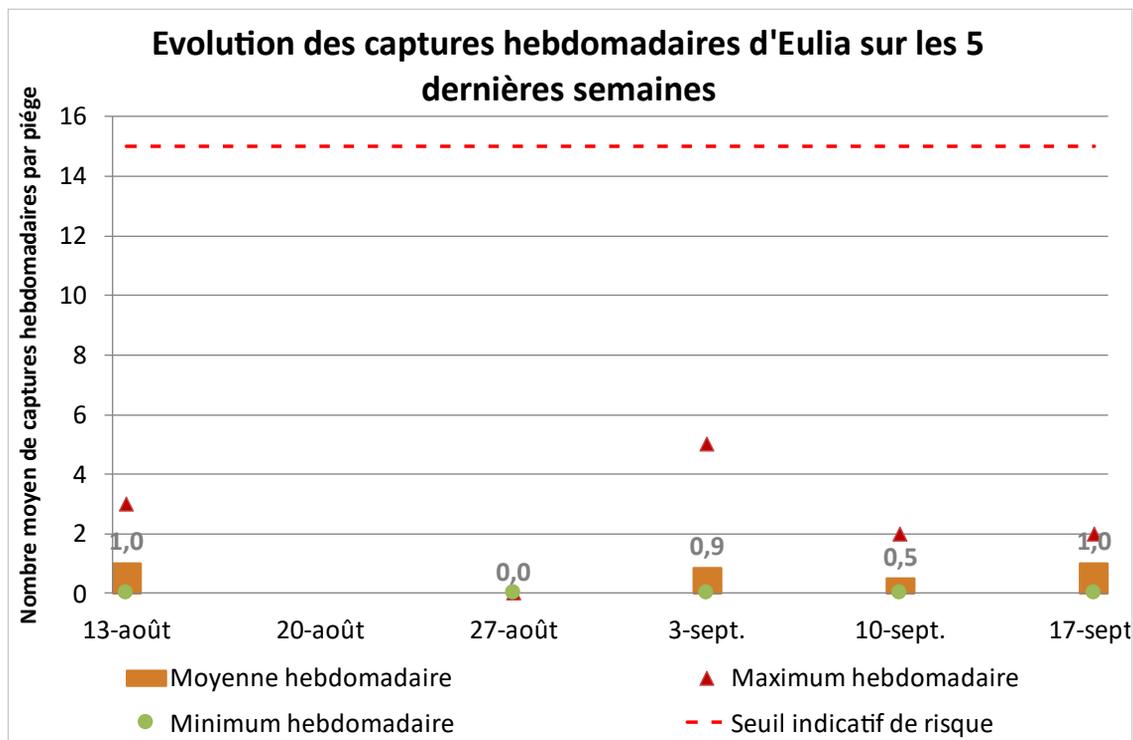
- Au cours des deux dernières semaines : captures dans le secteur **La Bassée** ;
- Captures **de 0 à 2 individus** ;
- **50% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Pour un monitoring précis du vol, il est recommandé de suivre les pièges à phéromones jusqu'à la récolte.



Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Pour le second vol capture de 15 individus par semaine (seuil validé en Italie).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Capua

Etat des lieux en parcelle :

- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

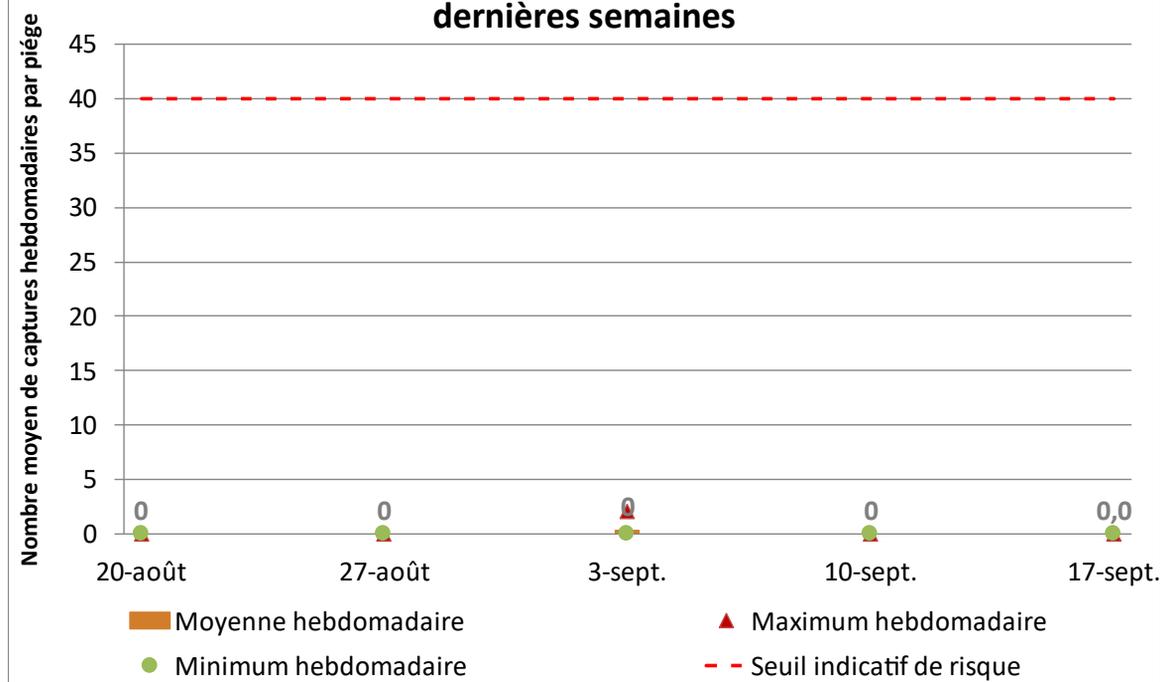
Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Pour un monitoring précis du vol, il est recommandé de suivre les pièges à phéromones jusqu'à la récolte.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Pandemis adulte

Etat des lieux en parcelle :

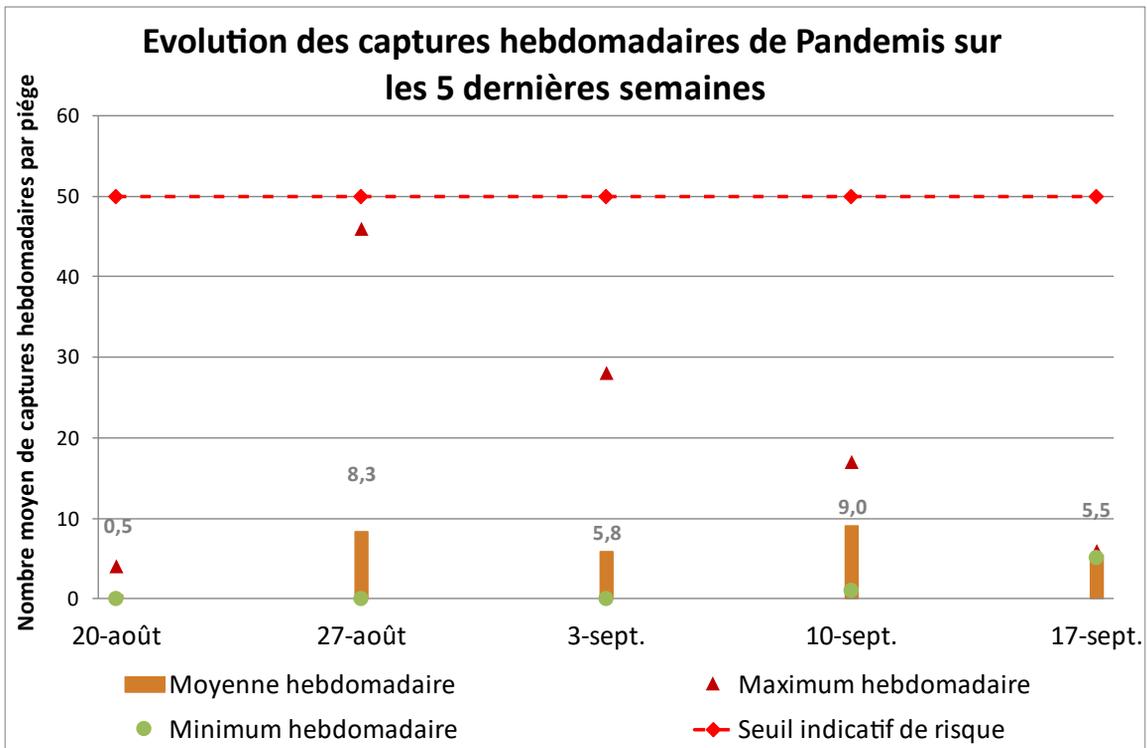
- Au cours des deux dernières semaines : captures dans les secteurs **Flandre Maritime et La Bassée**;
- Captures de **1 à 17 individus** ;
- **100% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Pour un monitoring précis du vol, il est recommandé de suivre les pièges à phéromones jusqu'à la récolte.



Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Tordeuse rouge des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

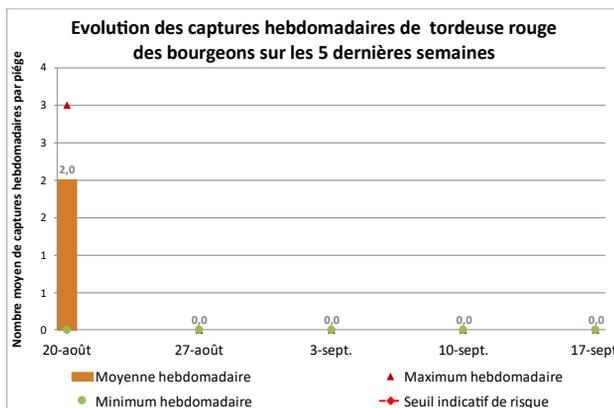
- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Pour un monitoring précis du vol, il est recommandé de suivre les pièges à phéromones jusqu'à la récolte.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse verte des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

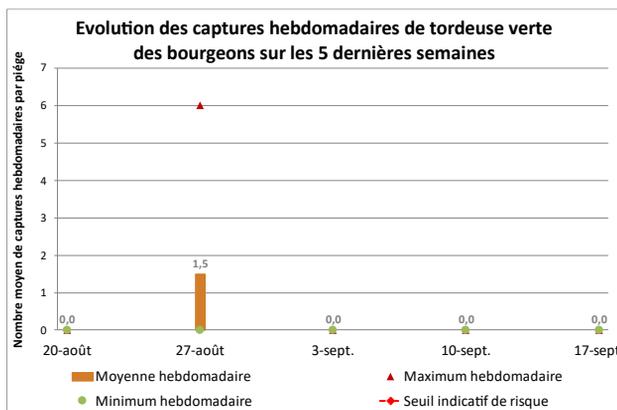
- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Pour un monitoring précis du vol, il est recommandé de suivre les pièges à phéromones jusqu'à la récolte.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.





Sésie du pommier adulte

Etat des lieux en parcelle :

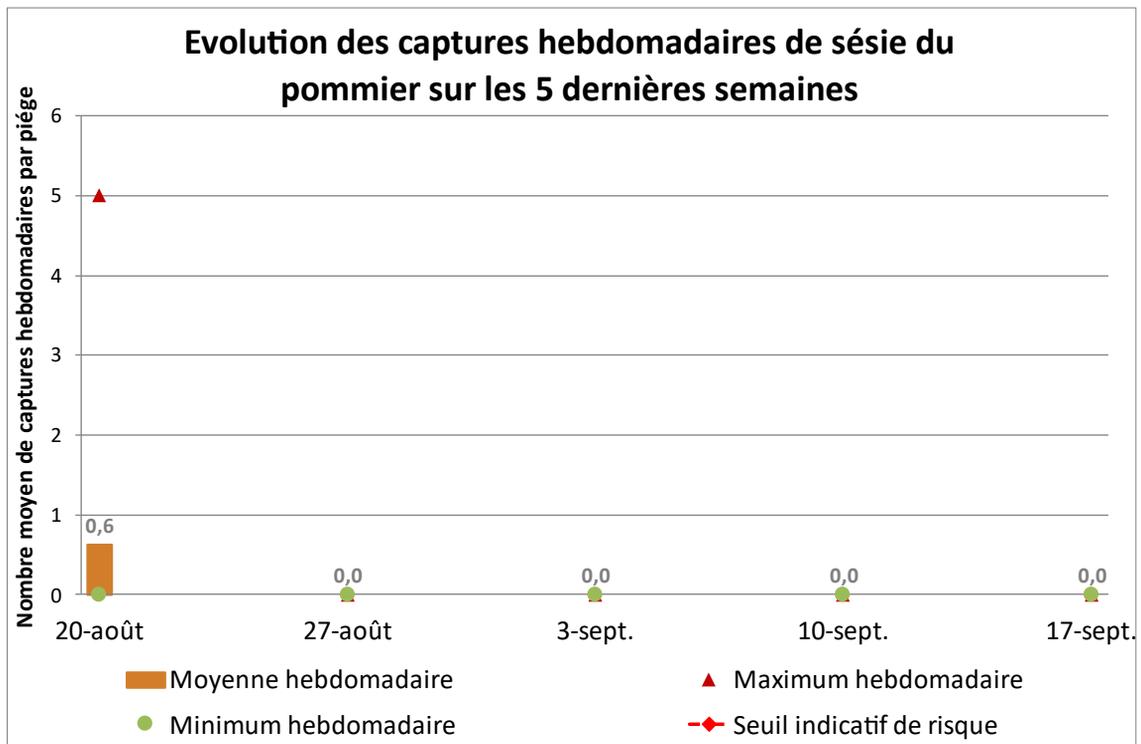
- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Maintenez la surveillance des pièges à phéromones et des pièges alimentaires dans les parcelles à fort taux de captures les semaines précédentes.



Seuil indicatif de risque :

- 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Zeuzère adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

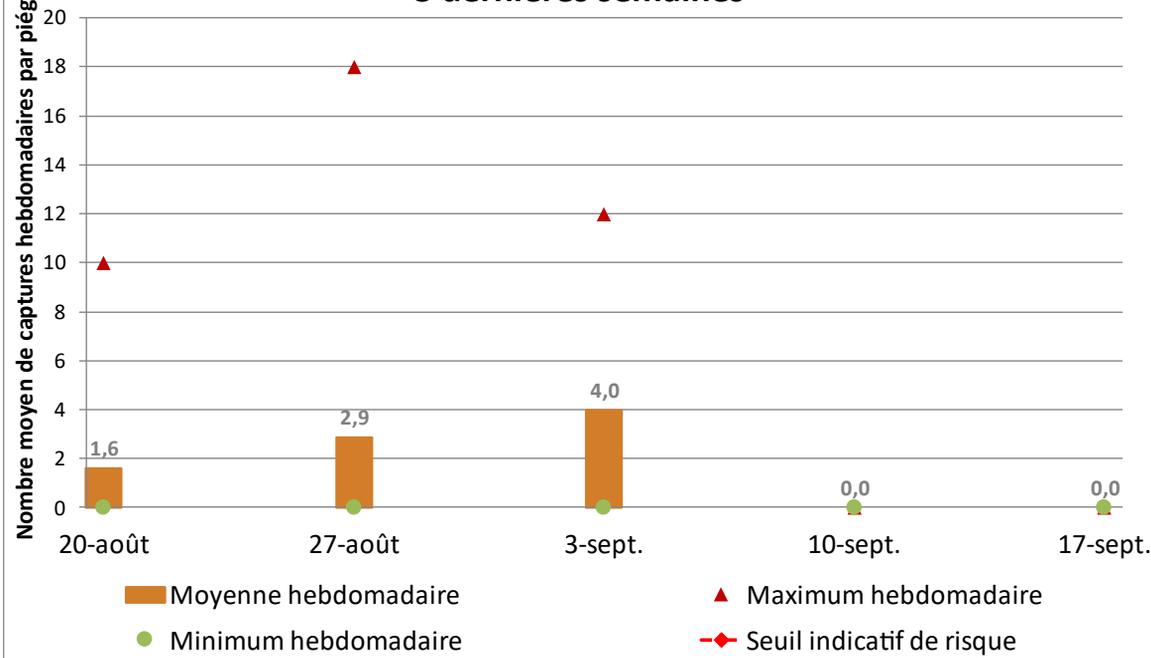
Analyses des risques :

- **Aucun dépassement du seuil** indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Soyez attentif aux dégâts sur bois afin d'évaluer la pression du ravageur et envisager une stratégie de lutte l'an prochain.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres.



Cossus adulte

Etat des lieux en parcelle :

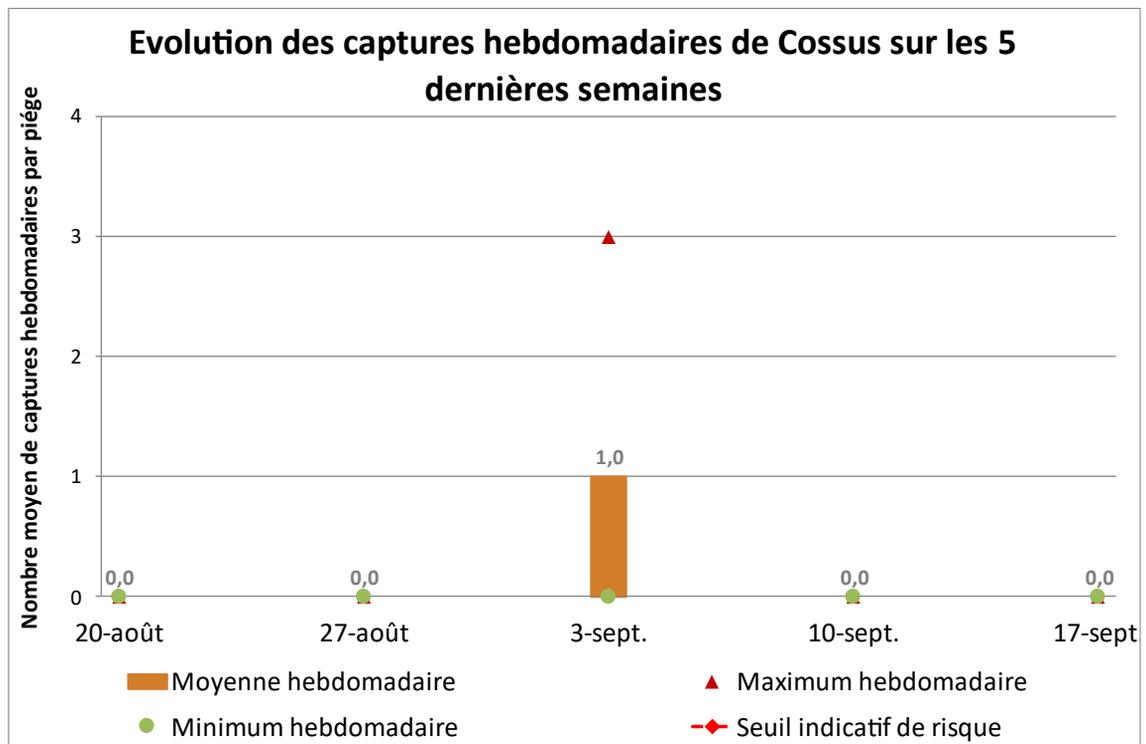
- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

Analyses des risques :

- Pour les parcelles sensibles, le piégeage massif doit être mis en place.

Gestion des risques :

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Tavelure



Tavelure sur fruit

Etat des lieux en parcelle :

- **Sortie de tache sur feuille** constatée au cours de la semaine passée dans les secteurs **Thiérache et Flandre Maritime** sur **100% des parcelles concernées** ;
- **Aucune contamination** sur fruit n'a été observée au cours des deux dernières semaines.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	10-sept.	17-sept.	Tendance /S-1	10-sept.	17-sept.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔			
Flandre Intérieure (5962)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (8062)						
Arrageois (62)						
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	15,0					
Picardie Verte (8060)						
Neslois (8060-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (8060)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (6002)						
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Maladies de conservation



Contamination au verger



Parasites de blessures



Parasites latents

Parasites de blessures



Alternaria sp.



Phoma herbarum



Penicillium expansum



Botrytis cinerea



Cylindrocarpon mali

Désordres physiologiques



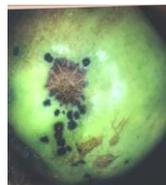
Echaudure de sénescence



Cladosporium herbarum



Monilioses

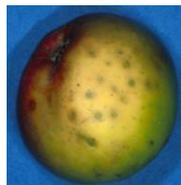


Tavelure



Gloeosporioses

Désordres physiologiques



Bitter-pit

La maîtrise des maladies de conservation comporte en plus des actions spécifiques signalées pour chacune d'entre-elles, des **mesures prophylactiques générales incontournables** pour atteindre une efficacité optimale. Parmi ces mesures citons :

- **La réduction de l'inoculum** : il est important de limiter les sources de contaminations. Pour ce faire, l'élimination et l'exportation des fruits momifiés, des parties ou rameaux chancreux...est à mettre en œuvre avant la récolte ;
- **Le choix de la période de récolte** : de nombreux pathogènes nécessitent une forte hygrométrie voire des précipitations pour contaminer les fruits. De ce fait, le choix de la période de récolte influencera l'ampleur des contaminations. Il est donc nettement préférable d'aborder la récolte en évitant les périodes pluvieuses ou de reporter la récolte des variétés sensibles au profit d'une moins sensible, (voir [pages 28 à 33 du guide TransBioFruit](#), par exemple) ;
- **L'état sanitaire des locaux et du matériel** : les locaux de conservation, le matériel de stockage tout comme celui utilisé durant la récolte sont d'autres sources non négligeables de contaminations. C'est pourquoi une désinfection minutieuse de tous les locaux et du matériel (palox, caisses, bag, chaîne de tri...) doit être réalisée, particulièrement en cette année pluvieuse. Pour les locaux, le système de ventilation doit fonctionner durant toute la phase de désinfection. Pour les convoyeurs à eau, le changement de celle-ci doit être opéré régulièrement en exportant dans la mesure du possible l'eau souillée. Une fois cette désinfection réalisée, évitez au maximum les recontaminations, notamment par un transport trop précoce des palox en parcelle etc. ;
- **Les manipulations durant la récolte** : les parasites de blessures sont nombreux. Les blessures peuvent provenir des manipulations durant la récolte : coups (ongles, bagues, ...) chocs (déversement, transport, ...). La manipulation des fruits demandera donc minutie et délicatesse.

Au-delà de ces mesures impératives à une bonne conservation, la protection contre ces divers parasites peut être renforcée par la mise en œuvre d'un **programme de lutte préventif** au moyen de matières actives homologuées à cet usage (Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage). La stratégie à appliquer et à raisonner en fonction de vos propres paramètres :

- **La pression parasitaire** : suite à vos notations à la récolte de l'an dernier vous pouvez estimer le cortège des pathogènes présent sur vos parcelles et la pression qu'il exerce,
- **La durée supposée de conservation** : selon la durée de mise en conservation le programme de protection à mettre en œuvre adoptera, en général, une cadence plus importante en cas de longue période pour se réduire sur les circuits plus courts.
- **Les conditions météorologiques** : les conditions météorologiques du mois précédent la récolte vont considérablement influencer les possibilités de contaminations par les agents pathogènes. Comme indiqué plus haut, 2021 est une année particulièrement favorable à ces pathologies et des premiers symptômes sont déjà visibles.

Vos stratégies doivent prendre en compte dans le choix des spécialités celles qui permettent de respecter les Délais d'emploi Avant Récolte (DAR). Ces derniers sont spécifiques à chaque spécialité et sont mentionnés sur les étiquettes. Les DAR vont directement influencer les LMR (Limites Maximales de Résidus).

Carpocapse des prunes



Carpocapse des prunes

Etat des lieux en parcelle

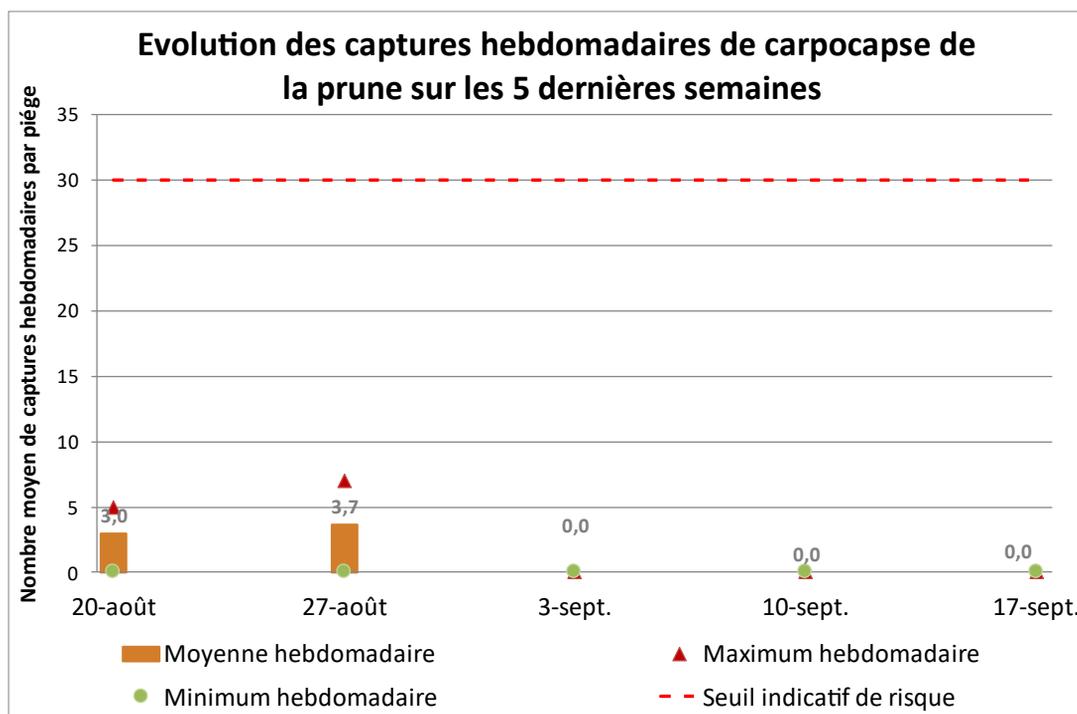
- Aucune capture au cours des deux dernières semaines.

Analyse des risques

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques

- Pour un monitoring précis du vol, il est recommandé de suivre les pièges à phéromones jusqu'à la récolte.



Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :

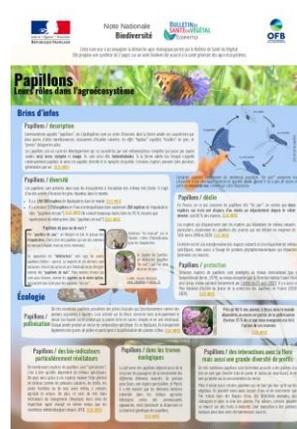


A la une

NOTE NATIONALE

Les nouvelles notes biodiversité sont disponibles : « **Coléoptères** » et « **Papillons** » !
Il s'agit des 5ème et 6ème notes nationales « biodiversité » après les notes « Vers de terre », « Abeilles sauvages », « Flore des bords de champs » et « oiseaux ».

Voici le [lien](#) d'accès aux documents.

**Informations pratiques**

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Ce bulletin est le dernier de la saison.

Merci à chacun des **observateurs**, ainsi qu'à chacun des **lecteurs** pour leur fidélité durant cette campagne.

Belle fin de saison à tous !



Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : Vergers de Saulty, Vergers BIO OUTTERS, De l'abeille au fruit, Sté PCF de Cumont, L'INSTITUT DE GENECH, Jean CORNEE, autres producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : [Aurélié Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)